

Réseau régional sur l'accompagnement des conseils citoyens

5^{ème} réunion, vendredi 26 mars 2021

Hérouville Saint Clair et Visioconférence

Compte-rendu

Présents :

Grégory Autier	Association S3A (Caen, Hérouville st Clair et Colombelles)
Stéphanie Lorre-Payet	Centre social les Unelles (Coutances)
Marie Noelle Caccociola	Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel (Avranches)
Romain Duval	Ville et Communauté urbaine d'Alençon
Yoann Fernandez	Ligue de l'enseignement Manche
Alwine Hamelin	M.J.C. La Brèche (Cherbourg)
Juliette Giraud	Mairie d'Argentan
Angélique Paris	Mairie d'Argentan
Audrey Robin	Mairie d'Hérouville Saint Clair
Mathilde Grossier	Mairie de Cléon
Nicolas Piette	Mairie de l'Aigle
Brigitte Clouet	Mairie de l'Aigle
Cheree Bellenger	Mairie de Val-de-Reuil
Irène Fina	Mairie de Val-de-Reuil
Pascale Desprès	Normanvilles
Gautier Delahaye	Normanvilles
Fabienne Delignières	Préfecture de la Manche (Cherbourg et Saint-Lô)

Table des matières

1. Les stratégies de renouvellement des conseils citoyens.....	1
2. Point sur les démarches évaluatives des conseils citoyens.....	5
1. Journée « impact des conseils citoyens dans les contrats de ville ».....	5
2. Démarche de la Ligue de l'enseignement sur l'accompagnement à l'évaluation des conseils citoyens de la Manche.....	5
3. Soutenir les salariés en contrat adulte-relais qui accompagnent les conseils citoyens.....	6
4. Pour la prochaine réunion.....	8

1. Les stratégies de renouvellement des conseils citoyens

Le renouvellement des conseils citoyens est en projet sur la plupart des territoires, peu l'ont déjà mené à son terme (*le tour de table est ici regroupé par territoires, et ne suit pas le sens chronologique de chaque intervention*)

Territoires où le renouvellement est terminé :

Sur Cléon/Saint Aubin les Elbeufs (Mathilde Grossier) : le renouvellement a été enclenché l'été dernier, la communication s'est faite par boîtage aux logements du quartier politique de la ville (QP), et une vingtaine d'habitants se sont manifestés, dont 12 ont assisté à une réunion d'information co-organisée avec le Délégué du Préfet. La stratégie de renouvellement a été approuvée en amont par le délégué du Préfet. 12 nouveaux membres se sont ajoutés aux 6 membres du conseil citoyen. Le tirage au sort et la cooptation n'ont pas été utilisés car ils ont peu fonctionné avant. Les modes de communication se sont fait par boîtage, internet, phoning (jusqu'à 3 fois avant la réunion d'information), les appels ont eu lieu avant et après la réunion d'information, et un questionnaire pour s'assurer de la motivation des nouveaux membres leur a été soumis. Le boîtage a permis d'atteindre un public varié, à la surprise des organisateurs. Pour autant la parité n'est pas atteinte au sein du conseil citoyen, en défaveur des femmes.

Ils se sont peu réunis depuis juillet à cause de la crise sanitaire. L'objet du conseil citoyen est centré sur le renouvellement urbain, le QP est en NPNRU d'intérêt national, ce qui peut expliquer cette mobilisation. Un temps de formation avec Normanvilles sur cette question est prévu en Avril, si les conditions le permettent.

Concernant le statut juridique du conseil citoyen, différentes possibilités leur ont été présentées, les membres ont préféré se constituer en collectif informel. La ville souhaiterait à moyen/long terme que le conseil citoyen gagne en autonomie afin de maintenir des liens rapprochés mais de leur donner aussi la possibilité de se réunir entre eux.

- ⇒ Mathilde Grossier mettra les documents de communication à disposition sur l'espace partagé du réseau.

Sur Val-de-Reuil (Irène Fina et Cheree Bellenger) : le renouvellement du conseil citoyen a également été mené, là aussi sans procéder à un tirage au sort. Un des objectifs était d'obtenir un équilibre entre collègues acteurs locaux et habitants. Ils se sont appuyés sur le noyau dur existant du conseil citoyen, et ont surtout communiqué envers les habitants qui sont venus qui se sont présenter à la maison du projet ou qui ont participé à des animations régulières comme les marches exploratoires. Cela a permis de dresser une première liste, ajustée pour tendre vers un public plus représentatif du quartier dans sa diversité (sur le genre, l'âge...) tout en reconnaissant le biais d'aller vers des profils connus et déjà impliqués dans la communauté du quartier, via un engagement associatif ou sur les réseaux sociaux. La liste doit être vérifiée par la Préfecture, et le conseil citoyen attend son autorisation pour se réunir physiquement, si possible en avril.

L'enjeu actuel est de fédérer le conseil citoyen autour d'un projet sur le renouvellement urbain. Val-de-Reuil a un NPNRU d'intérêt national, qui a quitté la phase de préfiguration pour entrer en phase travaux, ce qui réinterroge la place du conseil citoyen au sein de ce projet, alors que les habitants sollicités sont maintenant davantage les riverains des travaux. Un travail avec Soliha, qui accompagne les villes sur les questions d'économie d'énergie, est en projet pour que le conseil citoyen puisse agir sur les questions sociétales de transition écologique en lien avec le NPNRU (sur la qualité de l'air intérieur, sur l'économie d'énergie...).

Territoires où le renouvellement n'a pas encore été commencé :

Sur Caen, Hérouville et Colombelles (Grégory Autier et Audrey Robin) :

- Conseil citoyen et NPNRU : constate aussi qu'un NPNRU facilite la mobilisation, le conseil citoyen de Caen le plus actif étant celui où se tient un NPNRU
- S'interroge sur le point d'équilibre dans l'accompagnement des conseils citoyens, entre les laisser seul ou trop les accompagner
- Sur le tirage au sort/renouvellement : la Ville de Caen souhaite renouveler le conseil citoyen à partir du conseil de quartier qui les intégrerait. Ce « sas » conseil de quartier pose question : est-ce que ça va attirer des personnes pour qui le terme conseil citoyen est flou, est ce que ça va décourager de potentiels conseillers citoyens qui ne veulent pas adhérer au conseil de quartier ? Cette méthode pose aussi la question de l'autonomie réelle des conseils citoyens écrite sur le papier et dont sa composition est soumise à la validation du Préfet.
- Sur l'adressage stricte des listes : un nouveau Préfet, qui semble plus intransigeant sur les adresses, pourrait recaler des listes, et notamment d'anciens membres habitant près mais pas sur le QP stricto sensu. Un conseil citoyen devrait pouvoir se réunir même si non légitimé par un arrêté, ce sont les membres qui décident de se regrouper, de se constituer en association.
- Les conseils citoyens et le COPIL : localement les conseils citoyens apprécient d'être présents aux instances de gouvernance, où ils ont la possibilité de prendre la parole et de préparer leur intervention. Ils participent également aux groupes de travail, et regrettent la mise en sommeil de la gouvernance depuis la crise sanitaire. En revanche, revers de cette appétence pour la gouvernance, ils mènent peu d'actions sur le quartier où ils sont mal identifiés.
- Habitants/Acteurs locaux : Il y a peu ou pas d'acteurs locaux dans les conseils citoyens de Caen la mer, exception de celui d'Hérouville, composé exclusivement d'acteurs locaux.

Sur Alençon (Romain Mercier) :

- L'ambiguïté sur la liberté des conseils citoyens est en effet une question partagée, pour rappel le CNV avait plaidé pour un statut juridique spécifique au conseil citoyen. Une réflexion est en cours pour confier l'animation des conseils citoyens aux centres sociaux, demande si ça se déroule ainsi sur d'autres territoires et quels résultats ça apporte. Se demande aussi s'il faut mieux déléguer l'animation avant ou après renouvellement.
- Sur l'adressage stricte des listes : à ce jour les conseils de quartier et les conseils citoyens sont tous appelés « conseils citoyens », et regroupent des membres habitants du quartier et d'autres non, et cela crée de la confusion. L'objectif est de redéfinir ces instances de participation citoyenne, sans perdre des éléments moteurs qui n'habitent pas sur les QPV. A ce jour c'est une question toujours en réflexion avec la déléguée du Préfet.

Sur Cherbourg-en-Cotentin (Fabienne Delignières et Alwine Hamelin) :

- Sur l'adressage stricte des listes : si la liste n'est pas validée par le Préfet, cela n'empêche pas les conseillers citoyens de se réunir, mais les empêche d'assister aux instances du contrat de ville. Des personnes habitant à côté du quartier (à une rue près) sont dans un conseil citoyen cherbourgeois, participent aux réunions du conseil citoyen mais ne sont pas invités aux instances du contrat de ville. Au-delà de l'ouverture aux instances, il y a une question de légitimité qui peut se poser, notamment pour les acteurs locaux hors QP.
- Les conseils citoyens dans le COPIL : les membres des conseils citoyens de Cherbourg ne se bousculent pas pour aller au COPIL.

Sur Avranches (Marie-Noëlle Caccociola) :

- Le conseil citoyen a démissionné, il n'y a plus de membre, le renouvellement sera donc total.
- Sur l'adressage stricte des listes : Il y avait une personne hors QP qui était membre du collège acteurs locaux du conseil citoyen et qui participait à toutes les actions et réunions de l'instance, sans que ça ne posait de problème à la DDCS (membre du collège acteurs locaux).
- Sur le tirage au sort/renouvellement : Les résultats du tirage au sort sont aléatoires, pour ce renouvellement cette méthode est retenue pour essayer d'atteindre un public plus diversifié.
- Recherche de méthodes pour le renouvellement, et souhaite en savoir plus sur le jeu développé par le centre de ressources politique de la ville de Centre-Val de Loire. Normanvilles s'assurera s'il a été mis à jour pour le présenter à la prochaine réunion.
- Conseils citoyens et NPNRU : il n'y a pas de NPNRU mais des projets d'aménagements sont prévus et peuvent si possible constituer un potentiel de mobilisation pour le conseil citoyen qui sera renouvelé.

Sur l'Aigle (Brigitte Clouet et Nicolas Piette) :

- Le renouvellement du conseil citoyen n'a pas encore de date. Ils vont diversifier les méthodes de communication (porte à porte avec l'accompagnatrice du conseil citoyen et l'ancien président du conseiller citoyen, réseaux sociaux, presse, MJC...). Cette communication s'appuiera notamment sur les 2 animatrices présentes sur le QPV. Egalement intéressés par une présentation du jeu du CRPV Centre-Val de Loire.
- Habitants/Acteurs locaux : L'un des buts de ce renouvellement est d'atteindre les acteurs locaux, dont on peut penser qu'ils peuvent apporter des méthodes de travail en plus de leur connaissance du territoire.
- Conseils citoyens et NPNRU : Un projet de rénovation va démarrer, ce qui peut stimuler la participation.
- Les conseils citoyens dans le COPIL : Le COPIL est une instance abstraite aux yeux des membres.

Sur Coutances (Stéphanie Lorre-Payet) :

- Les conseils citoyens dans le COPIL : 2-3 membres sont présents aux COPIL, COTECH et groupes de travail, le conseil citoyen est très investi sur la gouvernance, à leurs yeux ils n'y ont pas encore assez de place. Ils ont obtenu de recevoir les porteurs de projet candidats à l'appel à projet du contrat de ville pour échanger avec eux, car ils estiment que les Cirfa ne donnent pas tous les éléments. Ils reçoivent ceux qui le souhaitent, environ 90% des porteurs sont reçus, à 2-3 semaines avant la clôture de l'AAP, ce qui laisse du temps aux porteurs de projet de modifier le projet si besoin (sur les 3 mois de délai de dépôt de dossier). Après échanges ils font un vote sur le bienfondé de l'action, l'apport sur le quartier, et Stéphanie Lorre-Payet transmet leurs notes à la DDCS. A Coutances, ce sont les habitants qui vont aux réunions COPIL/COTECH.
- Habitants/Acteurs locaux : La composition des collèges est équilibrée : 5 acteurs locaux, 10 habitants environ (petite baisse d'effectif depuis peu).

2. Point sur les démarches évaluatives des conseils citoyens

1. Journée « impact des conseils citoyens dans les contrats de ville »

Cette journée co-organisée avec le Réseau national des maisons des associations (RNMA), S3A, Normanvilles et le CRPV des Hauts de France, l'IREV, doit se tenir à Caen-la-mer et vise un public « Grand-Ouest » et dont les élus, de techniciens et de conseils citoyens. La thématique est « l'impact des conseils citoyens dans les contrats de ville ». La date pressentie était le 29 juin, mais doit être décalée au 30 juin pour des questions de locaux disponibles.

En parallèle, un travail d'évaluation sur l'impact des conseils citoyens sur la gouvernance des contrats de ville devrait se tenir sur Caen-la-mer et Boulogne-sur-Mer, afin de fournir des éléments de débats à la journée de juin. Ce travail peut faire l'objet d'un livrable sur un exemple expérimenté d'évaluation des conseils citoyens dans le champ de la gouvernance de la politique de la ville. Il se fait avec S3A, la maison des associations de Boulogne-sur-Mer, le RNMA, Normanvilles et l'IREV (CRPV des Hauts-de-France). Cette démarche a débuté alors qu'il n'y avait pas de nouvelles sur ce que l'ANCT comptait faire au sujet de l'évaluation, et elle a pour but d'éprouver une méthode qui cherche à être efficiente.

Une grille d'évaluation est en cours d'élaboration, et elle pourra être transmise aux membres du présent réseau s'ils souhaitent contribuer à cette démarche. Val-de-Reuil est intéressé par cette transmission.

Du côté de l'ANCT, un groupe de travail national devrait proposer à l'été un document d'appui aux travaux d'évaluation dans le même esprit que le kit produit au moment de l'évaluation intermédiaire (peu prescriptif). A noter que ce document devrait traiter de 3 thématiques prioritaires la gouvernance des CDV, la mobilisation du droit commun et la participation citoyenne.

2. Démarche de la Ligue de l'enseignement sur l'accompagnement à l'évaluation des conseils citoyens de la Manche

Monsieur Yoann Fernandez, de la Ligue de l'enseignement, présente la démarche sur le département de la Manche sur le renouvellement des conseils citoyens :

La DDCS a financé la Ligue de l'enseignement pour, à l'origine, animer une formation aux conseils citoyens, mais la crise sanitaire ayant bloqué toutes perspectives de formation en 2020, cette démarche a évolué pour proposer un accompagnement à l'animation de l'évaluation des conseils citoyens sur le département. Ce sera une démarche auto-évaluative (par les conseils citoyens eux-mêmes) avec le soutien de la ligue de l'enseignement.

Grégory Autier : la question de la participation citoyenne dans la politique de la ville, au-delà des conseils citoyens, serait intéressante à étudier. C'est intéressant de voir le regard que porte les conseils citoyens sur leurs actions, mais il serait intéressant aussi que les élus, techniciens puissent compléter par leurs points de vue, sur le regard qu'ils portent sur les conseils citoyens, mais aussi sur leurs propres pratiques.

Audrey Robin : est ce qu'il y a une méthodologie de décidée, qui serait par exemple « ludique » ?

Yoann Fernandez : la méthode n'est pas encore définie, ils recherchent des méthodes d'autres territoires. Au niveau du calendrier ce sera un accompagnement de long terme pour aboutir à l'évaluation du CDV.

Fabienne Delignières : espère que ça se fera en présentiel, d'où un calendrier encore à préciser.

Pascale Desprès : est ce qu'il y a d'autres dynamiques sur l'évaluation finale des CDV, ou sur la participation citoyenne ?

Nicolas Piette : la question ne se pose pas trop pour l'instant, la priorité c'est le renouvellement du conseil citoyen.

3. Soutenir les salariés en contrat adulte-relais qui accompagnent les conseils citoyens

On peut constater que de plus en plus d'adultes-relais sont mobilisés sur l'animation des conseils citoyens, ce qui n'est peut-être pas dans leur formation initiale. En décembre dernier, le réseau se demandait s'ils avaient besoin de soutien dans cette mission d'animation, mais étant donné l'absence d'adulte-relais à la dernière réunion du réseau, nous pouvons maintenant confronter l'idée au besoin, et si c'est réellement un besoin, voir comment travailler ce soutien.

Irène Fina (adulte-relais) : elle a été formée à l'ERU, au sein de la ville ses collègues sont réactifs, elle se sent soutenue. Sur l'animation du conseil citoyen, la difficulté qui revient c'est la façon de dynamiser le collectif, de l'encourager à participer, comment ils arrivent à transmettre une parole.

Alwine Hamelin (adulte-relais) : elle a une formation d'animatrice, l'animation du conseil citoyen est une mission parmi d'autres. Elle aimerait partager des outils, échanger sur les pratiques, mais pas sous un format semblable à la journée régionale adulte-relais, qui rassemble sous le statut et non sous les missions. Le format de la rentrée citoyenne dans la Manche était plus intéressant à ce titre, car thématique. Sa difficulté c'est d'accompagner les conseils citoyens sans faire pour eux, dans la limite de son temps disponible (une mission parmi d'autres).

Marie-Noëlle Cacocciola : l'animatrice en contrat adulte-relais sur Avranches a une formation sur l'animation, mais plus de formation sur l'animation des conseils citoyens est toujours intéressant. La journée régionale adulte-relais sur Rouen n'était pas adaptée car trop de monde et pas sur une entrée thématique (mais une entrée par statut d'adulte-relais).

Irène Fina : il faudrait se demander c'est quoi coordonner un conseil citoyen, quelles en sont les missions ? Quand un compte-rendu n'est pas clair, elle se sent dans l'obligation de le refaire avec eux, il faut poser les limites de la posture d'accompagnatrice. Elle est là aussi pour faire du secrétariat, il ne faut pas faire à la place mais aussi soulager le conseil citoyen, le mettre en valeur. Une formation plus à destination des conseils citoyens semble intéressant, sur comment initier un projet.

Brigitte Clouet (adulte-relais) : c'est aussi une difficulté que le conseil citoyen ne soit pas autonome, d'où un besoin de former les nouveaux membres.

Stéphanie Lorre-Payet : elle est coordinatrice du contrat de ville, de l'espace vie sociale et du conseil citoyen, c'est difficile de trouver un point d'équilibre. Elle aimerait bien avoir un adulte-relais en soutien sur le conseil citoyen, avec ce point de vue intéressant qu'il/elle serait habitant(e) du quartier. Si un adulte relais est embauché sur l'accompagnement du conseil citoyen, il faudra une formation pour faire avec et pas à la place du conseil citoyen. On peut imaginer des temps de formation pour les adultes-relais sur la coordination des conseils citoyens.

Grégory Autier : ça pose la question des moyens que l'on se donne pour organiser la participation citoyenne : les habitants ne s'engagent probablement pas pour faire des comptes rendus, pour faire des demandes de subvention ou être des professionnels de l'animation. Ils font un engagement politique, et on ne voit pas les élus faire des demandes de subventions ou des comptes rendus, qui eux ont ces soutiens. Il y a un déséquilibre entre les attentes envers les élus d'une part et envers les conseils citoyens d'autre part. Il faut pouvoir soutenir les conseils citoyens : ne pas faire à leur place mais les alléger du travail de petite main. Il ne faut pas à force de formation les transformer en professionnel contre leur gré, il faut composer aussi avec leurs envies : certains veulent l'autonomie, d'autres non car ça implique plus de charges de travail, ce qui se comprend. Concernant le dispositif adulte-relais, les personnes sont recrutées non pas sur des compétences mais sur des profils, et sont très mobilisés autour des conseils citoyens car c'est aussi un moyen pour la collectivité d'économiser sur le poste, signe de l'argent dédié à la participation citoyenne. Les moyens financiers engagés sont limités, on bricole et pourtant on attend une autonomie des conseils citoyens, ce n'est pas étonnant que les attentes soient déçues.

Cheree Bellenger : est d'accord avec ce qui est dit, et précise qu'adulte-relais n'est pas un poste, c'est un dispositif, et présenter la personne non pas en tant qu'adulte relais mais comme animatrice du conseil citoyen, c'est aussi la conforter dans ce rôle.

Gautier Delahaye : à entendre la discussion, les difficultés remontées ne tiennent pas du statut d'adulte-relais, mais de la mission d'animation, des difficultés qui peuvent être rencontrées au-delà des contractuels adulte-relais. S'il y a quelque chose à construire en terme de soutien, l'approche adulte-relais semble trop réductrice.

Alwine Hamelin : elle ne fait pas à la place de, mais des partenaires n'acceptent pas un compte rendu sans faute par exemple, ils ont des attentes de professionnels envers des bénévoles, et il faut faire changer aussi les attentes des professionnels.

Fabienne Delignières : la Ville de Cherbourg et de Saint-Lô ont refusé d'embaucher des adultes-relais pour les conseils citoyens à cause du reste à charge. Il y en a 3 sur Cherbourg pour de l'accompagnement numérique, et sur Saint-Lô réfléchissent à une embauche sur ce même thème. Sur Cherbourg ce sont donc des associations qui sont mobilisées auprès des conseils citoyens, mais les salariés ne sont pas pleinement dédiés à cette animation. Les conseils citoyens préfèrent avoir un interlocuteur plutôt qu'une multitude de personnes ressources à solliciter.

Pascale Desprès : on peut abandonner l'entrée contractuelle pour le soutien à l'animation des conseils citoyens. Il a été abordé l'idée d'une formation par les pairs, qui est une piste intéressante, en travaillant sur des cas concrets.

Cheree Bellanger et Irène Fina trouve cette formule intéressante, plus concrète qu'une présentation théorique.

Nicolas Piette : les 2 propositions sont peut-être complémentaires, un apport technique d'un professionnel est aussi le bienvenu. France Médiation par exemple fait de bonnes formations.

Pascale Desprès : on risque de se perdre à viser trop de choses à la fois. Pour information France Médiation est positionnée sur de la formation aux adultes-relais. S'il y a des besoins techniques, il serait intéressant de partager les ressources.

Gautier Delahaye : le CRPV du Grand-Est, l'ORIV, a organisé un cycle d'animation/formation pour les animateurs de conseils citoyens, avec une capitalisation. Ça peut être une inspiration.

Pascale Desprès : c'est un temps de formation par les pairs que l'on peut co-construire ensemble.

Audrey Robin : ce serait intéressant de recenser le nombre d'ETP pour avoir une vision des moyens humains dédiés à l'animation des conseils citoyens, ce serait aussi un élément d'évaluation à remonter à l'Etat.

4. Pour la prochaine réunion

La prochaine réunion du réseau est fixée au **lundi 21 juin, de 10h à 12h30**, avec l'ordre du jour suivant :

- **Point sur le renouvellement des conseils citoyens (présentation du jeu de Villes au carré)**
- **Construction d'un temps d'échanges entre pairs sur l'animation d'un conseil citoyen**